



AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT PR2025-11-2

ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION ET LE PRÉLÈVEMENT DES TAXES, COMPENSATIONS, TARIFS ET AUTRES REDEVANCES POUR PAYER LES DÉPENSES PRÉVUES AU BUDGET 2026

Monsieur Pierre St-Louis, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil municipal sera soumis, pour adoption, un règlement concernant l'imposition et le prélèvement des taxes, compensations, tarifs et autres redevances pour payer les dépenses prévues au budget 2026.

Le projet de règlement PR2025-11-2 intitulé « *Règlement concernant l'imposition et le prélèvement des taxes, compensations, tarifs et autres redevances pour payer les dépenses prévues au budget 2026* » est déposé par Monsieur Pierre St-Louis, séance tenante.

DONNÉ SOUS MON SEING À SAINT-JOSEPH-DE-SOREL,
Ce 14 novembre 2025.

Le directeur général et greffier,

Patrick Delisle, gma